



Rapport du Conseil exécutif sur ses cent cinquante-troisième et cent cinquante-quatrième sessions, et sur sa septième session extraordinaire

1. Le Conseil exécutif a tenu sa cent cinquante-troisième session du 31 mai au 1^{er} juin 2023, sa cent cinquante-quatrième session du 22 au 27 janvier 2024 et sa septième session extraordinaire le 10 décembre 2023. Les trois sessions se sont tenues en présentiel. Le présent rapport résume leurs principaux résultats.

CENT CINQUANTE-TROISIÈME SESSION (31 MAI-1^{er} JUIN 2023)

2. Le Conseil a adopté un **ordre du jour** comptant 17 points et points subsidiaires, ainsi que 16 documents d'accompagnement. Il a adopté 10 décisions.
3. Le Conseil a pris note du rapport de **la trente-huitième réunion du Comité du programme, du budget et de l'administration** et des orientations qu'il contient.
4. Le Conseil a également pris note du rapport de la deuxième réunion de la **Commission permanente de prévention, de préparation et de riposte en cas d'urgence sanitaire**.

PILIER 4 : UNE OMS PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE APPORTANT UN MEILLEUR SOUTIEN AUX PAYS

5. À l'issue de ses débats, le Conseil a accepté les recommandations du Comité du programme, du budget et de l'administration et a pris note du rapport sur les questions soulevées par le **Groupe de travail des États Membres à fonctionnement souple sur le renforcement de la gouvernance budgétaire, programmatique et financière de l'OMS**. Le Conseil a par ailleurs adopté trois projets de décision relatifs à l'élaboration d'un modèle et d'un calendrier recommandé pour proposer des résolutions et des décisions, aux travaux futurs visant à réformer le Conseil exécutif et le Comité du programme, du budget et de l'administration, et à l'élection des membres du Bureau du Conseil exécutif au cours de la période intersessions.
6. Le Conseil a accepté la recommandation du Comité du programme, du budget et de l'administration et a pris note du rapport sur les **incidences de la décision EB152(29) (2023)** relative à la participation des acteurs non étatiques aux organes directeurs de l'OMS.
7. Souscrivant aux orientations du Comité du programme, du budget et de l'administration, le Conseil a pris note du **rapport annuel sur l'évaluation** et du rapport et de l'examen relatifs aux **partenariats hébergés**. Le Conseil a examiné la déclaration du représentant des associations du personnel de l'OMS et

a pris note des rapports sur la nomination du vérificateur intérieur des comptes et sur les réunions de deux comités d'experts et d'un groupe d'étude.

8. Le Conseil a nommé des membres afin de pourvoir les cinq postes vacants au sein du **Comité du programme, du budget et de l'administration**, les deux postes vacants au sein de la **Commission permanente de prévention, de préparation et de riposte en cas d'urgence sanitaire** et le poste vacant au sein des **comités des fondations** ou des **groupes de sélection**. Il a également nommé ses représentants à la Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé.

CENT CINQUANTE-QUATRIÈME SESSION (22-27 JANVIER 2024)

9. Le Conseil a adopté un **ordre du jour** comptant 48 points et points subsidiaires, ainsi que 73 documents d'accompagnement. Il a adopté neuf résolutions et 23 décisions.

10. Dans son rapport, le Directeur général a discuté des priorités consistant à promouvoir la santé, à fournir des services de santé, à protéger la santé, à démultiplier les progrès et à être efficace et a souligné les occasions de définir l'avenir des urgences sanitaires au moyen de l'accord sur les pandémies et des amendements au Règlement sanitaire international (2005) ainsi que l'avenir de l'Organisation au moyen du cycle d'investissement. Les nombreuses réponses contenaient des orientations et des conseils constructifs, ainsi qu'une discussion sur le projet de quatorzième programme général de travail et le cadre de résultats correspondant.

11. Le Conseil a pris note du rapport des **comités régionaux**.

12. Le Conseil a également pris note des recommandations figurant dans le **rapport de la trente-neuvième réunion du Comité du programme, du budget et de l'administration**.

13. Le Conseil a par ailleurs pris note du rapport de la troisième réunion de la **Commission permanente de prévention, de préparation et de riposte en cas d'urgence sanitaire**.

PILIER 1 : UN MILLIARD DE PERSONNES SUPPLÉMENTAIRES BÉNÉFICIAIRE DE LA COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE

14. Après avoir examiné deux projets de décisions portant sur la **couverture sanitaire universelle**, le Conseil a pris note du rapport et a adopté la décision recommandant à l'Assemblée de la Santé d'adopter une décision concernant l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action mondiaux pour les soins d'urgence, les soins critiques et les soins chirurgicaux intégrés, 2026-2035. En ce qui concerne le projet de décision sur la participation sociale pour la couverture sanitaire universelle, la santé et le bien-être, le Conseil est convenu que des consultations intersessions devraient être organisées afin qu'un projet de résolution soit présenté à la Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé en vue d'être adopté.

15. Prenant note du rapport sur le **suivi de la déclaration politique de la troisième réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles**, le Conseil a adopté le projet de décision recommandant à l'Assemblée de la Santé d'adopter une résolution concernant l'amélioration de la disponibilité, de l'accès éthique et de la surveillance de la transplantation de cellules, de tissus et d'organes humains et est convenu de poursuivre les consultations intersessions sur le projet de résolution relatif au renforcement du soutien psychosocial

et en santé mentale avant, pendant et après les conflits armés, les catastrophes naturelles et d'origine humaine ainsi que les urgences sanitaires et autres.

16. En ce qui concerne la **lutte anti-infectieuse**, le Conseil a pris note des rapports et a adopté le projet de décision recommandant à la Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter le projet de plan d'action mondial et de cadre de suivi pour la lutte anti-infectieuse, 2024-2030.

17. Prenant note du rapport sur le **Programme pour la vaccination à l'horizon 2030**, le Conseil a appelé à des mesures supplémentaires en vue de soutenir l'initiative « Le grand rattrapage » ; de faire progresser l'équité vaccinale en mettant davantage l'accent sur les endroits les plus vulnérables et les plus marginalisés, y compris les contextes humanitaires ; et de renforcer la prévention et la détection des flambées épidémiques, en plus de la riposte, grâce à une approche axée sur les soins de santé primaires et la couverture sanitaire universelle.

18. Assuré de la poursuite des travaux sur la mise en œuvre de la **Stratégie mondiale et des cibles pour la prévention de la tuberculose, les soins et la lutte après 2015 (Stratégie pour mettre fin à la tuberculose)**, le Conseil a pris note du rapport sur le sujet.

19. Le Conseil a pris note du rapport sur la **feuille de route pour les maladies tropicales négligées 2021-2030** et est convenu que les progrès doivent être maintenus et accélérés en maintenant l'engagement politique, en renforçant l'action multisectorielle grâce à des partenariats efficaces et en mobilisant des financements nationaux et internationaux supplémentaires en vue d'atteindre les objectifs de la feuille de route.

20. Après avoir examiné un projet de décision relatif à l'**accélération des efforts entrepris pour atteindre les cibles des objectifs de développement durable en matière de santé maternelle et de mortalité de l'enfant**, le Conseil a pris note du rapport et est convenu que des consultations intersessions devraient être organisées afin qu'un projet de résolution soit présenté à la Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé en vue d'être adopté.

21. Se félicitant du soutien en faveur de l'accélération des **ripostes nationales et mondiales à la résistance aux antimicrobiens**, le Conseil a pris note du rapport et a décidé de reporter l'adoption du projet de résolution sur cette question afin de permettre de nouvelles consultations entre les États Membres.

PILIER 2 : UN MILLIARD DE PERSONNES SUPPLÉMENTAIRES MIEUX PROTÉGÉES FACE AUX SITUATIONS D'URGENCE SANITAIRE

22. Après un débat approfondi, le Conseil a pris note des rapports sur l'**action de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire** et a recommandé à l'Assemblée de la Santé d'adopter le projet de décision sur l'examen universel de l'état de santé et de préparation et le projet de résolution sur le renforcement de la gestion des risques biologiques en laboratoire, ainsi que le projet de résolution sur la situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. Le Conseil a décidé de tenir de nouvelles consultations sur le projet de résolution relatif au renforcement de la préparation aux situations d'urgence sanitaire consécutives à des catastrophes résultant d'aléas naturels au cours de la période intersessions.

23. Le Conseil a pris note du rapport sur la **mise en œuvre de la résolution WHA75.11 (2022)** et a approuvé la proposition d'établir un rapport actualisé sur la mise en œuvre de cette résolution, qui sera présenté à la Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé.

24. Se félicitant des progrès accomplis dans le cadre de l'**Initiative mondiale Santé et Paix**, le Conseil a pris note du rapport et a adopté un projet de décision modifié recommandant à l'Assemblée de la Santé d'adopter une résolution à ce sujet.

25. Rappelant que le risque de transmission du poliovirus subsiste au niveau mondial et réitérant son soutien à l'éradication tout en posant plusieurs questions, notamment la nécessité de vacciner les enfants dans les zones d'accès difficile, le Conseil a pris note des rapports sur l'**éradication de la poliomyélite** et la **planification de la transition pour la poliomyélite et les activités postérieures à la certification**.

26. Le Conseil a examiné le rapport intitulé « **Éradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique** » et en a pris note, se félicitant des conclusions et des recommandations du Comité consultatif OMS de la recherche sur le virus variolique.

PILIER 3 : UN MILLIARD DE PERSONNES SUPPLÉMENTAIRES BÉNÉFICIAIRE D'UN MEILLEUR ÉTAT DE SANTÉ ET D'UN PLUS GRAND BIEN-ÊTRE

27. Prenant note du rapport sur les **déterminants sociaux de la santé**, le Conseil a examiné les progrès dans l'établissement du prochain rapport mondial de l'OMS sur les déterminants sociaux de l'équité en santé, qui devait être publié en 2024, et a appuyé les recommandations qu'il contient à l'intention des États Membres.

28. Prenant note du rapport sur la **nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant**, le Conseil s'est déclaré préoccupé par l'absence de progrès dans la réalisation des cibles mondiales du Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant.

29. Le Conseil a examiné le rapport sur la **promotion du bien-être et de la santé** et en a pris note, et a adopté un projet de décision modifié recommandant à l'Assemblée de la Santé d'adopter une résolution sur le renforcement de la santé et du bien-être dans le cadre des manifestations sportives.

30. Après avoir examiné les rapports sur les **changements climatiques, la pollution et la santé** et en avoir pris note, le Conseil est convenu que des consultations intersessions devraient être organisées afin qu'un projet de résolution sur cette question soit présenté à la Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé en vue d'être adopté.

31. Prenant note du rapport sur l'**économie et la santé pour tous**, le Conseil a accueilli favorablement les recommandations du Conseil indépendant de l'OMS sur l'économie de la santé pour tous (2021-2023) et est convenu de tenir de nouvelles consultations sur un projet de résolution relatif à l'économie de la santé pour tous au cours de la période intersessions.

PILIER 4 : UNE OMS PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE APPORTANT UN MEILLEUR SOUTIEN AUX PAYS

Questions budgétaires et financières

32. Au terme d'un débat constructif, le Conseil a souscrit aux orientations et aux recommandations du Comité du programme, du budget et de l'administration et a pris note du rapport sur le **financement et l'exécution du budget programme 2022-2023 et les perspectives de financement du budget programme 2024-2025**, accueillant avec satisfaction le nouveau format abrégé du document.

33. Le Conseil, souscrivant aux orientations et aux recommandations du Comité du programme, du budget et de l'administration, a pris note du rapport sur le **projet de quatorzième programme général de travail**. Se félicitant du processus consultatif adopté pour élaborer le projet, le Conseil a appelé à la poursuite des consultations au cours de la période intersessions afin de finaliser le projet de quatorzième programme général de travail en vue de sa présentation à l'Assemblée de la Santé pour approbation.

34. Le Conseil a pris note du rapport et a souscrit aux orientations du Comité du programme, du budget et de l'administration concernant le rapport intitulé « **Financement durable : cycle d'investissement de l'OMS** ». Le Conseil a adopté le projet de décision y afférent et a proposé que les consultations se poursuivent sur la meilleure façon d'appuyer et de mener à bien le cycle d'investissement.

Questions relatives à la gestion et à la gouvernance

35. Saluant les travaux du Secrétariat dans ce domaine, le Conseil a souscrit aux orientations du Comité du programme, du budget et de l'administration et a pris note du rapport sur la **prévention de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels**.

36. Le Conseil a souscrit aux orientations du Comité du programme, du budget et de l'administration et a pris note du rapport sur la **situation en matière d'évaluation et approuvé le plan de travail 2024-2025 pour l'évaluation à l'échelle de l'Organisation**.

37. Prenant note des rapports sur les **questions soulevées par le Groupe de travail des États Membres à fonctionnement souple sur le renforcement de la gouvernance budgétaire, programmatique et financière de l'OMS**, le Conseil a adopté le projet de décision sur ce sujet, ainsi que les projets de décision relatifs aux propositions en vue d'améliorer l'efficacité des organes directeurs de l'OMS et aux mécanismes de recouvrement des coûts pour les contributions volontaires.

38. Le Conseil a souscrit à la recommandation du Comité du programme, du budget et de l'administration et a pris note des rapports sur **l'application du Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques** et sur l'examen **des acteurs non étatiques en relations officielles avec l'OMS**. Le Conseil a adopté une décision modifiée sur les résultats de cet examen, y compris la cessation des relations officielles avec un organe. Il a également prié le Comité du programme, du budget et de l'administration de poursuivre les débats concernant la proposition d'admettre les deux entités mentionnées à l'annexe 1 du document EB154/37 et de formuler une recommandation à ce sujet à l'intention du Conseil exécutif à sa cent cinquante-cinquième session, par l'intermédiaire du Comité à sa quarantième réunion, afin que le Conseil puisse prendre une décision finale.

39. À la suite d'un examen et d'un débat approfondis sur la **désignation et la nomination des Directeurs régionaux**, le Conseil a pris note de la note du Conseiller juridique sur le processus d'élection relatif à ces postes. Le Conseil a adopté une décision modifiée priant le Directeur général de tenir des consultations informelles avec les États Membres en vue d'élaborer un document de consultation à l'intention des comités régionaux sur les mesures destinées à renforcer la transparence, la responsabilisation et l'intégrité du processus de nomination, de tenir ensuite de nouvelles consultations informelles avec les États Membres, en tenant compte des résultats des délibérations des comités régionaux, et de présenter un résumé des résultats de ces consultations, y compris les options à envisager, le cas échéant, au Conseil exécutif à sa cent cinquante-septième session. Le Conseil est convenu de supprimer un projet de décision proposé sur le processus d'élection du Directeur général, au lieu de quoi il a prié le Secrétariat de tenir une consultation informelle avec les États Membres concernant l'éventuelle élaboration d'un document de consultation sur ce processus.

Commissions du Conseil

40. Prenant note du rapport sur le **renouvellement de la composition du Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance**, le Conseil a adopté le projet de décision sur la prolongation de mandats et la nomination de nouveaux membres.

41. Le Conseil a décerné cinq **prix** et une **distinction**.

Questions relatives au personnel

42. Le Conseil a nommé la D^{re} Hanan Hassan Balkhy en qualité de Directrice régionale pour la Méditerranée orientale et a exprimé sa profonde gratitude et sa grande appréciation au D^r Ahmed Salim Al-Mandhari pour sa contribution inestimable à l'action de l'OMS, en particulier pour son dévouement à la tête du Bureau régional et pour sa contribution exceptionnelle au développement sanitaire dans la Région de la Méditerranée orientale.

43. Le Conseil a nommé M^{me} Saima Wazed en qualité de Directrice régionale pour l'Asie du Sud-Est et a exprimé sa profonde gratitude et sa grande appréciation à la D^{re} Poonam Khetrupal Singh pour sa contribution inestimable à l'action de l'OMS, en particulier au cours de la dernière décennie, pour son leadership exemplaire et pour sa vision stratégique destinée à obtenir des améliorations tangibles et mesurables de la santé et du bien-être des populations de la Région de l'Asie du Sud-Est.

44. Le Conseil a nommé le D^r Saia Ma'u Piukala en qualité de Directeur régional pour le Pacifique occidental et a exprimé sa profonde gratitude et sa grande appréciation à la D^{re} Zsuzsanna Jakab pour sa contribution inestimable à l'action de l'OMS, en particulier pour les efforts qu'elle a consentis en vue d'assurer la continuité des travaux et des activités de l'Organisation dans la Région du Pacifique occidental pendant une période difficile et critique.

45. Le Conseil a examiné la **déclaration du représentant des associations du personnel de l'OMS** et le **rapport de l'Ombudsman**.

46. Le Conseil a souscrit aux orientations données par le Comité du programme, du budget et de l'administration et a pris note du rapport sur les **ressources humaines** et du rapport sur les **amendements au Règlement financier et aux Règles de gestion financière**. Il a adopté deux résolutions relatives au congé parental et aux règles de conduite pour les membres du personnel, à la promotion, au Comité d'appel mondial et aux traitements afférents aux postes pourvus par voie de recrutement local.

47. Le Conseil a pris note du **rapport de la Commission de la fonction publique internationale**, exprimant son appui aux recommandations qu'il contient.

Rapport sur les réunions de comités d'experts et de groupes d'étude

48. Le Conseil a pris note du rapport sur les réunions de sept **comités d'experts** et sur les **tableaux et comités d'experts et leur composition**.

SEPTIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE (10 DÉCEMBRE 2023)

49. Le Conseil, se déclarant gravement préoccupé par la profonde crise humanitaire dans la bande de Gaza, a adopté la résolution sur la **situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est**, et a prié les États Membres, les donateurs et les acteurs internationaux de l'aide humanitaire et du développement de fournir une assistance humanitaire à la population palestinienne.

= = =